

Conseil communal

Décisions du conseil du 14 juillet 2016

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. et Mme Fabien et Katia Follonier pour la modification du projet approuvé le 21 janvier 2016 et la construction d'un chenil à Euseigne ;
 - M. Yannik Sierro pour la construction de garages semi-enterrés à Euseigne ;
 - M. et Mme Grégory et Laurence Logean-Pellouchoud pour la construction d'un immeuble résidentiel affecté à la résidence principale à Euseigne.
- Le conseil adjuge les travaux de génie civil et d'aménagement du parking de l'entrée sud du village d'Hérémeence à l'entreprise André Sierro SA.
- Le conseil adjuge la fourniture de pierres naturelles pour le réaménagement du cimetière d'Hérémeence à l'entreprise Rossier Granit/RC Cheminées.
- Le conseil adjuge la fourniture des portes de la STAP de la Cerise à l'entreprise Margelisch, Chabbey et Cie SA et l'installation électrique à l'entreprise Dayer & Fils Electricité Sàrl.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE